



Remboursement anticipé des OPIRNANE à échéance 2022 (Code ISIN : FR0011337864)

Le Conseil d'Administration de Frey a pris la décision, conformément à l'article 4.9.3 « *Amortissement anticipé par remboursement au gré de la Société* » des modalités des obligations à performance immobilière remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ci-après les « **OPIRNANE** ») figurant dans les prospectus visés par l'Autorité des marchés financiers respectivement le 30 octobre 2012 et le 05 décembre 2012 sous les numéros de visa 12-526 et 12-589, de procéder à l'amortissement anticipé de la totalité des OPIRNANE restant en circulation émises par la société en 2 tranches en 2012 (code ISIN : FR0011337864) à échéance 2022.

A titre indicatif, au 30 septembre 2019, il restait 1.519.264 OPIRNANE en circulation de nominal 18,50 euros.

Conformément aux stipulations des articles 4.9.1.1 « *Principe* » et 4.9.1.2 « *Détermination de la Valeur de Remboursement* » des prospectus susvisés, les OPIRNANE seront remboursées intégralement en numéraire le 15 novembre 2019 pour un prix unitaire égal à 27,08 euros (correspondant au pair, soit 18,50 euros, majoré de la prime de remboursement liée à la performance de la Société, d'un montant de 8,58 euros par OPIRNANE), auquel se rajouteront les intérêts de 6% payés le 15 novembre 2019.

Les intérêts cesseront de courir à compter du 15 novembre 2019. Les OPIRNANE seront annulées à cette date.

Ce remboursement anticipé est financé sur les ressources propres de la Société et permettra de diminuer ses frais financiers.

Conformément aux stipulations de l'article 4.9.5 « *Information du public à l'occasion du remboursement normal ou du remboursement anticipé des Obligations* », la décision de procéder à l'amortissement anticipé des OPIRNANE et les modalités de cet amortissement feront l'objet, au plus tard dans un délai de 15 jours calendaires avant le 15 novembre prochain, d'un avis publié au BALO, d'un avis Euronext ainsi que d'une publication dans un journal financier de diffusion nationale.

A propos de la foncière Frey

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans les grandes opérations de renouvellement urbain ainsi que dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Ses Shopping Promenade®, lieux de commerces à ciel ouvert, proposent une offre complète mêlant shopping et loisirs, pour créer une « expérience augmentée » pour toute la famille.

Par son expertise unique, Frey est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (création, extension, rénovation) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. Autre pilier structurant du savoir-faire de FREY : les grands projets urbains mixtes, qu'elle développe en s'appuyant sur sa filiale dédiée CITIZERS.

La foncière Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Antoine Frey - Président Directeur Général

Emmanuel La Fonta – Directeur Financier et des Ressources humaines

Mathieu Mollière - Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière

KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15